

Checklist pour documents obligatoires à transmettre au SNJ en vue de la reconnaissance du statut de volontaire dans le cadre d'un projet de service volontaire international, conformément à la loi du 31 octobre 2007 sur le service volontaire pour jeunes

*Les documents requis, hormis la pièce n°8, sont à transmettre par voie postale au SNJ, Division "Transition vers la vie active", en temps utile **avant** le début des activités de service volontaire et en un seul dossier complet.*

Nom & prénom du volontaire:	
Durée prévue de la mission:	du _____ au _____
N° référence projet / mission:	
<input type="checkbox"/> SVC <input type="checkbox"/> European Solidarity Corps	Transmis le ...

Documents requis pour tous les volontaires

1	Original/copie de la fiche d'inscription complétée et signée		
2	Copie de la carte d'identité		
3	Copie du certificat de résidence (commune d'origine du volontaire)		
4	Copie de la convention de volontariat ou du « volunteering agreement » signé et tenant compte des obligations légales au Luxembourg		

Documents spécifiques ENVOI

5	Copie du relevé d'identité bancaire reprenant les coordonnées bancaires du volontaire (RIB, n°IBAN)		
6	Copie du certificat de participation à une formation "Ech?!-Fräiwëlleg?!"		
7	Copie d'une preuve de participation à une formation "pre-departure"		

Documents spécifiques ACCUEIL

8	Copie de la déclaration d'arrivée à la commune (obligatoire pour séjour >3 mois), dès l'arrivée du volontaire dans la commune de résidence		
---	---	--	--

Documents spécifiques Corps Européen de Solidarité

9	Copie de la convention financière signée entre l'organisation d'accueil/envoi et Anefore asbl ou copie/scan du mandat/accord de partenariat avec le coordinateur du projet (1)		
10	Copie de la preuve d'affiliation au plan d'assurance auprès de CIGNA		

Divers

11	En cas de jeunes volontaires qui sont encore mineurs avant le démarrage des activités: Certificat d'autorisation parentale répondant aux critères légaux luxembourgeois		
----	---	--	--

version 20/08/2018

(1) au cas où la demande de subvention a été déposée auprès d'une autre agence nationale par le partenaire coordinateur du projet concerné